



Section académique de Lille

Madame le Recteur de l'académie de Lille
Rectorat de Lille
20, rue Saint-Jacques
59000 Lille

Lille, le jeudi 17 janvier 2019

Madame le Recteur,

J'ai l'honneur de déposer un préavis de grève, au nom du SE-UNSA, du vendredi 18 janvier au vendredi 8 février 2019. Il couvre ainsi le mouvement du jeudi 24 janvier et toutes les grèves d'établissement à venir.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation du premier et du second degré de l'académie de Lille.

Cette demande est motivée par la réduction drastique des moyens dans notre académie.

Cette politique ministérielle dénoncée par le SE-Unsa lors du CTA du 17 janvier s'est traduite par l'annonce de la suppression de l'équivalent de 287 postes d'enseignants dans le second degré à la rentrée prochaine et des moyens insuffisants alloués au premier degré.

Imposer une deuxième heure supplémentaire est un contre-feu intolérable qui participe à la casse de l'emploi public et ne permettra pas une véritable revalorisation du pouvoir d'achat des enseignants.

Sur l'ensemble du territoire, notre académie paie le plus lourd tribut. C'est ainsi qu'on ne peut que dénoncer une inévitable dégradation des conditions de travail des enseignants et *de facto* une précarisation des conditions d'apprentissage de leurs élèves.

Je vous prie de croire, Madame le Recteur en l'expression de mes salutations respectueuses.

Mohamed ATTIA, Secrétaire Académique du SE-Unsa